

DEMANDE D'ARBITRAGE EN APPLICATION DU RÈGLEMENT DU TRIBUNAL ARBITRAL DE LA PRINCIPAUTÉ D'ANDORRE (TAPA)

La Demande comporte les normes, qualités et adresses des parties, un exposé sommaire des faits, l'objet de la Demande y compris une estimation de sa valeur pécuniaire, la proposition du Demandeur quant au nombre des arbitres (avec indication du nom et des coordonnées de celui qu'il souhaite désigner en cas de pluralité d'arbitres), la convention d'arbitrage et, éventuellement, tout accord des parties quant aux modalités de l'arbitrage ainsi que toutes observations utiles concernant le siège de l'arbitrage, les règles de droit applicable et la langue de l'arbitrage (Art. 3.2. du Règlement).

Le demandeur adresse sa Demande et ses pièces annexes en autant d'exemplaires qu'il y a de parties plus un et verse une avance non-remboursable, à valoir sur les frais administratifs, fixée en Annexe II (Art. 3.3. du Règlement).

La présente Demande d'arbitrage est introduite au nom de [nom du Demandeur] (ci-après le « Demandeur ») conformément à l'Article 3 du Règlement d'Arbitrage du Tribunal Arbitral de la Principauté d'Andorre, en vigueur à compter du 1er janvier 2021 (le « Règlement ») contre [nom du Défendeur] (ci-après « défendeur »), ci-après collectivement désignées les « Parties ».

1. Données personnelles du Demandeur:

a. Personne physique

Nom et prénom:

Adresse:

Pays:

Passeport ou document équivalent:

Téléphone:

Courriel:

Adresse aux fins des notifications: L'adresse indiquée

Autre adresse:

b. Personne morale

Raison sociale:

Siège social:

Pays:

Numéro de registre fiscal (N.R.T.) ou document équivalent:

Téléphone:

Courriel:



Représentant légal / Conseil

Nom et prénom:

Passeport / N.R.T./ document équivalent:

Adresse:

Téléphone:

Courriel:

Adresse aux fins des notifications: L'adresse indiquée

Autre adresse:

2. Données personnelles du Défendeur

Nom et prénom ou raison sociale:

Passeport / N.R.T./ Document équivalent:

Adresse:

Pays:

Téléphone:

Courriel:

3. Exposé sommaire des faits



4. Objet de la Demande et estimation de sa valeur pécuniaire

5. Règles de droit applicables au fond du litige

6. Observations ou propositions du Demandeur concernant le nombre d'arbitres

7. Désignation de l'arbitre que propose le Demandeur

Nom et prénom:

Nom du cabinet:

Téléphone:

Courriel:



8. Observations ou propositions du Demandeur quant au siège de l'arbitrage

9. Observations ou propositions du Demandeur sur la langue de l'arbitrage

10. Convention d'arbitrage

11. Documents joints en annexe:

Copie de la Convention d'arbitrage:

Pouvoirs de représentation:

Preuve du paiement des frais d'enregistrement du TAPA:

Autres:



Signature

Lieu et date

12. Informations relatives au traitement de données à caractère personnel:

Conformément aux dispositions de la Loi Qualifiée 15/2003, du 18 décembre, sur la Protection des Données Personnelles, le Demandeur accepte que ses données personnelles fournies soient transcrites dans les fichiers du TAPA, où elles seront conservés de manière confidentielle, sauf motif impératif légal.

Le TAPA utilisera les données personnelles de votre demande dans le seul but de gérer la procédure arbitrale jusqu'à son terme et uniquement si les deux parties en sont d'accord. Nos fournisseurs de services pourront éventuellement accéder à vos données personnelles, mais dans le seul but de la gestion de nos systèmes d'information. Vous pourrez consulter vos droits (d'accès, de rectification et de suppression, entre autres) et obtenir plus d'informations sur la façon dont nous protégeons vos données personnelles en vous référant notre Politique de Confidentialité.

Nous indiquons qu'aucune donnée d'autres personnes peuvent nous être communiquées sauf si cela est justifié au regard de votre demande et, qu'en tout état de cause, si vous nous fournissez des données personnelles de tiers, vous êtes responsable de leur obtention légitime et devez, à tout le moins, informer ces tiers de toutes les dispositions figurant dans notre Politique de Confidentialité.

De même, dans les cas où vous devriez nous fournir des données personnelles d'un mineur ou d'une personne dont les droits sont limités, nous vous rappelons qu'avant de le faire vous devez recueillir l'autorisation des titulaires de leur autorité parentale ou de tutelle.